

Commune de

Bueil

PLAN LOCAL D'URBANISME

Plan de zonage n°2/2

1:2 000

"Vu pour être annexé à la délibération du 30/09/2014 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme."

Fait à Bueil,

Le Maire,

ARRETE LE : 17/12/2013

APPROUVE LE : 30/09/2014

Eauée réalisée par :

Environnement Conseil

Urbanisme Environnement Communication

agence Nord

240 rue Chéniermont

92088 Boulogne-Billancourt

Tél : 01 37 37 36 30

agence Sud (siège social)

Espace Saint-Croix

6 Place Saint-Croix

91000 Châtenay-en-Courtenay

Tél : 01 35 54 02 01

agence Ouest

Parc d'Activités du Long Buisson

300 rue Clément Ader - Bât. 1

91000 La Vallée-Écorse

Tél : 02 32 32 53 28

Group

audicé

Urbanisme Conseil

audicé

www.audice.com

Légende

Limite de zone

Limite de secteur

Espace boisé classé à conserver au titre de l'article L. 130-1 du Code de l'Urbanisme

Espace boisé classé à créer au titre de l'article L. 130-1 du Code de l'Urbanisme

① Emplacement réservé

Secteur sur lequel s'appliquent des orientations d'aménagement et de programmation

Protection du patrimoine naturel au titre de l'article L. 123-1-5-III, 2° du Code de l'Urbanisme (espace vert, halle, voie verte...)

Protection du patrimoine naturel au titre de l'article L. 123-1-5-III, 2° du Code de l'Urbanisme (étang, bief, berge...)

Protection du patrimoine bâti au titre de l'article L. 123-1-5-III, 2° du code de l'urbanisme

Zone soumise au risque inondation - Application du Plan de Prévention Risque Inondation de l'Eure Moyenne (Source : DDTM de l'Eure)

Identification des axes de ruissellement au titre de l'article R123-II b) du code de l'urbanisme

I3 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de distribution et de transport de gaz

Zone de risque technologique liée à la présence d'une canalisation de transport de gaz (périmètre de risque = 45m)

Constructions nouvelles ou en cours n'apparaissant pas au plan cadastral en date de Septembre 2013

Zone U	Zone urbaine
Secteur Ua	Secteur urbain d'activités
Zone 1AU	Zone à urbaniser à vocation d'habitat (court et moyen terme)
Zone 1AUf	Zone à urbaniser de friche (court et moyen terme)
Zone A	Zone agricole
Secteur Ap	Secteur agricole protégé
Zone N	Zone naturelle
Secteur Ne	Secteur naturel d'équipement sportif
Secteur Ni	Secteur naturel de loisirs

N°	Surface	Objet	Bénéficiaire
ER n°1	174 m²	Maintien de la continuité agricole	Commune
ER n°2	4024 m²	Extension des équipements scolaires et aménagement de structures periscolaires	Commune
ER n°3	4165 m²	Aménagement d'équipements scolaires et récréatifs	Commune
ER n°4	179 m²	Maintien du cheminement piéton	Commune
ER n°5	3505 m²	Aménagement d'un stationnement et extension du cimetière	Commune
ER n°6	1623 m²	Création d'un bassin d'orage	Commune

